



Note réglementaire Capes et Agrégation Arts plastiques

publié le 04/12/2016

Note de service n° 2016-182 du 28-11-2016 - BO n°44 du 1er décembre 2016.

Descriptif :

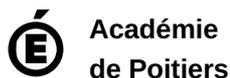
Note de service n° 2016-182 du 28-11-2016 - BO n°44 du 1er décembre 2016.

La présente note a pour objectif de donner aux candidats des précisions relatives à l'esprit des épreuves plastiques d'admissibilité et d'admission du Capes externe d'arts plastiques et des concours externe et interne de l'agrégation d'arts plastiques et d'actualiser les règles relatives aux matériaux et procédures.

Elle remplace la note de service n° 2010-141 du 21 septembre 2010 qui est abrogée.

► Consulter la note réglementaire [↗](#)

Note de service n° 2016-182 du 28-11-2016 - BO n°44 du 1er décembre 2016.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.